



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



# — Golfe de Guinée

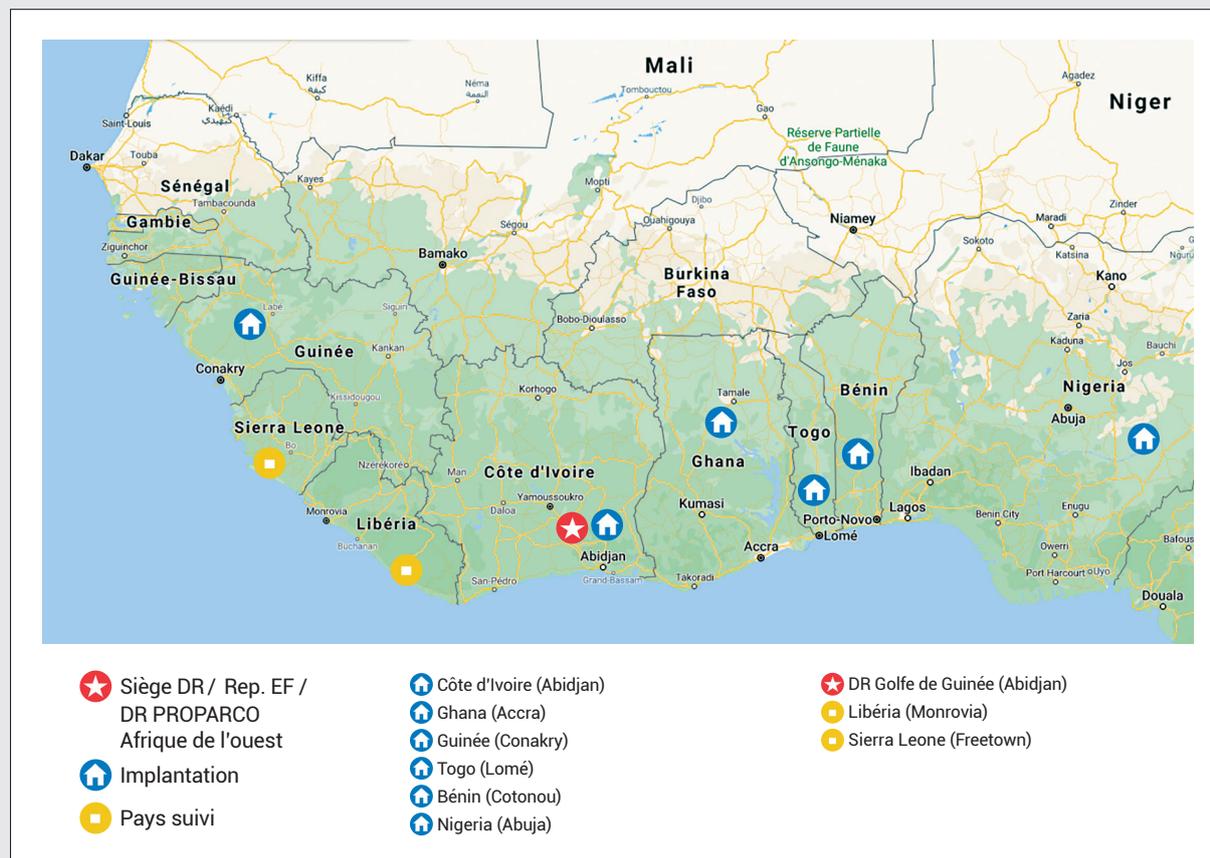
## Stratégie Régionale 2020-2024

#MondeEnCommun



Entre 2017 et 2019, l'AFD a réorganisé son réseau autour de dix-sept Directions Régionales, dans une double logique de déconcentration de la décision et de mutualisation de compétences. Installée à Abidjan, la Direction Régionale Golfe de Guinée couvre le Bénin, la Côte d'Ivoire, le Ghana, la Guinée,

le Libéria, le Nigéria, la Sierra Leone et le Togo. La mission de la Direction Régionale est de mettre en œuvre la stratégie du Groupe dans le Golfe de Guinée, avec les équipes de l'AFD, de Proparco, filiale dédiée au secteur privé, et d'Expertise France pour la coopération technique.



Cette stratégie, élaborée sur la base de larges concertations, a fait l'objet d'échanges avec les administrations de tutelle de l'AFD et les représentations de la France dans les pays concernés. Elle décline les priorités de la politique de développement française définies par le Comité interministériel de la coopération internationale et du développement (CICID), et reprises par le Groupe dans son Plan d'Orientation Stratégique 2018-2022 pour contribuer à l'atteinte des Objectifs de développement durable et de l'Accord de Paris. La stratégie répond également aux attentes du Président de la République française, exprimées dans son discours de Ouagadougou en 2017, pour une aide publique au développement plus efficace, plus partenariale, plus au contact du terrain, avec une culture de l'évaluation plus forte.

Cette stratégie décline les priorités que se donne le groupe AFD pour consolider l'élan de prospérité du Golfe de Guinée et traiter ses zones de fragilité. Dans cette région de l'Afrique de l'Ouest, le Groupe s'attachera à soutenir l'insertion économique et sociale de la jeunesse, favoriser la transition démocratique et citoyenne et faire émerger des espaces urbains durables et créateurs de valeurs. Il veillera également à offrir une réponse intégrée face aux risques de fragilisation des zones frontalières du Sahel et du Lac Tchad.

Cette stratégie régionale indique le sens prioritaire de l'action qui sera déclinée ensuite au niveau de chaque pays. Les stratégies pays de la zone seront, sur cette base, précisées au regard des enjeux locaux spécifiques. Elle couvre la période de 2020 à 2024 et pourra être revue avant son terme en fonction de l'évolution des contextes.

# SOMMAIRE

<b>1. LE GOLFE DE GUINÉE</b> .....	<b>5</b>
1.1 La zone et ses enjeux .....	6
1.2 Le positionnement du groupe AFD .....	7
<b>2. QUELLES PRIORITÉS D'ACTION POUR LE GROUPE AFD DANS LE GOLFE DE GUINÉE ?</b> .....	<b>9</b>
2.1 Soutenir l'insertion économique et sociale de la jeunesse .....	10
2.2 Favoriser la transition démocratique et citoyenne par une action au niveau des États et des sociétés civiles .....	11
2.3 Offrir une réponse intégrée face à la fragilisation des zones frontalières du Sahel et du Lac Tchad .....	12
2.4 Faire émerger des espaces urbains créateurs de valeurs, résilients, à faible empreinte climatique et environnementale .....	13
<b>3. QUELLES PRIORITÉS PARTENARIALES ?</b> .....	<b>14</b>
3.1 S'appuyer sur les partenaires de la zone pour mieux traiter les défis de la région .....	15
3.2 Soutenir l'innovation partenariale, pour se hisser au niveau du discours de Ouagadougou .....	16
<b>4. PERSPECTIVES FINANCIÈRES ET MODALITÉS D'INTERVENTION</b> .....	<b>17</b>
4.1 Maintenir les efforts, optimiser les outils financiers disponibles .....	18
4.2 Cadre de redevabilité et dispositif de suivi-évaluation .....	18
<b>5. ANNEXES</b> .....	<b>19</b>
Annexe 1 : Cadre logique .....	20
Annexe 2 : Bilan des activités du Groupe dans le Golfe de Guinée .....	21
Annexe 3 : Contributions aux thématiques du Plan d'Orientation Stratégique .....	23
Annexe 4 : Institutions régionales .....	24
Annexe 5 : Indicateurs comparés des régions d'Afrique (2019) .....	25
<b>LISTE DES SIGLES</b> .....	<b>27</b>

The background features several overlapping, thin green circular lines of varying radii, creating a dynamic, abstract pattern. The lines are centered around the text, with some passing through it.

**1.**

**LE GOLFE DE GUINÉE**

# 1.1. LA ZONE ET SES ENJEUX

**Composé de huit États, le Golfe de Guinée est un « poids lourd » démographique et économique au niveau continental.** À l'horizon 2050, la région concentrera 25 % de la population africaine, dans une Afrique qui représentera 50 % de la jeunesse mondiale. Cette région représente désormais un PIB de plus de 500 milliards d'euros et profite d'un fort dynamisme économique avec des taux de croissance supérieurs à 6 % dans la plupart des pays. Au sein de la région, le Nigéria présente des défis immenses et spécifiques, par sa démographie<sup>1</sup>, son poids économique supérieur au total de tous les autres pays, ou sa structure fédérale. La Côte d'Ivoire et le Ghana se démarquent également dans cet ensemble avec de solides fondamentaux économiques<sup>2</sup>, ce qui leur confère une forte attractivité régionale et une capacité d'entraînement, qui reste néanmoins à libérer.

**Point d'entrée vers le Sahel et la région du Lac Tchad, la région est à la fois un point de passage obligé, un lieu d'accueil et un espace d'échanges.** Il constitue déjà une zone de libre-échange qui s'appuie sur une chaîne logistique intégrant Sahel et Golfe de Guinée via des corridors débouchant sur différentes zones portuaires, et alimentée par une migration légale et de travail qui contribue à la résilience des économies<sup>3</sup>. Un vaste ensemble ouest-africain interdépendant se forme, avec la perspective d'une union monétaire à l'échelle de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) dans les prochaines années.

**Ce Sahel « vertical », qui unit pays côtiers et pays sahéliens, s'illustre aussi à travers la montée en puissance de fragilités partagées<sup>4</sup>.** À la menace du terrorisme au Nigéria depuis plusieurs années, et des phénomènes de piraterie et de brigandage maritime qui connaissent une recrudescence inquiétante, s'ajoute maintenant le risque d'une extension des zones de fragilité du Sahel vers les pays côtiers, avec ses potentiels effets dominos : accès plus complexe aux services de base, flux de populations fuyant l'insécurité dans certaines régions, dynamiques pastorales entravées, dégradation de la sécurité alimentaire et de la nutrition, sociétés civiles fragilisées par des phénomènes de durcissement sécuritaire des pouvoirs publics, déstabilisation économique des zones touristiques. Les effets du changement climatique dans cette région pourraient également perturber la production et la commercialisation des ressources agricoles, vivrières ou

d'exportation, et ainsi renforcer les facteurs de déstabilisation. Dans un contexte où cette interdépendance est vitale et consubstantielle aux deux zones, la recherche d'un endiguement intégral est un mirage. L'obligation d'anticipation est inévitable.

**La croissance démographique (2,6 % par an en moyenne sur les dix dernières années) est l'enjeu majeur pour la région : elle offre l'opportunité de capturer le dividende démographique, mais cette situation ouvre aussi un défi de taille en termes d'emploi<sup>5</sup> et de citoyenneté,** alors que le chômage des jeunes et la mauvaise qualité des emplois qu'ils occupent créent actuellement un développement sous-optimal<sup>6</sup>. Dans les zones rurales, où 65 % des travailleurs du secteur agricole sont des jeunes, la tension sur les ressources foncières s'accroît également. Cette rapide croissance démographique s'accompagne aussi d'une explosion du phénomène urbain<sup>7</sup>. L'expansion urbaine est source de développement grâce aux gains de productivité qu'elle engendre, et par la redéfinition des fonctions agricoles qu'elle suscite pour alimenter les villes. Le corridor urbain qui s'étend sur 1 000 km d'Abidjan à Lagos, en passant par Accra, Lomé et Cotonou, compte aujourd'hui 40 millions d'habitants, soit la plus grande concentration urbaine d'Afrique. La multiplication de villes intermédiaires, à l'origine d'un rééquilibrage territorial peu planifié, vient complexifier ce fait urbain.

**La dynamique de croissance de la zone ne doit cependant pas masquer ses fragilités endogènes.** Tout d'abord, l'accès à une énergie stable et propre est une priorité majeure, autant économique, climatique, que sociale. Les inégalités perdurent, en effet, voire augmentent dans l'accès aux services de base, ce qui ne permet pas de faire durablement face aux enjeux sociétaux<sup>8</sup> et de cohésion sociale. D'autant plus qu'elles s'inscrivent dans un contexte dans lequel persistent des inégalités fortes en matière de genre et subsistent aussi, dans certains pays ou régions, des pratiques néfastes (mariage d'enfants, mutilations génitales féminines notamment). La situation en matière de santé sexuelle, reproductive, maternelle, néonatale et nutritionnelle reste préoccupante. Des problèmes de santé émergents (malnutrition dans toutes ses formes, maladies non transmissibles, maladies liées à la pollution, nouvelles formes de handicaps, épidémies émergentes comme la Covid-19) s'ajoutent aux maladies transmissibles et/ou tropicales encore prégnantes. Des phénomènes d'exclusion et de

<sup>1</sup> À titre d'exemple il y a aujourd'hui au Nigéria 80 millions de pauvres soit plus qu'en Inde.

<sup>2</sup> Leur PIB par habitant dépasse les 1500 USD/habitant, soit plus du double du Togo, du Bénin ou de la Guinée.

<sup>3</sup> La Côte d'Ivoire accueille 2,2 millions de migrants, le Nigéria 1,2 million, le Ghana 417 000, le Togo 284 000 et le Bénin 250 000. 95 % des migrants proviennent de la région elle-même (source OIM).

<sup>4</sup> La Côte d'Ivoire, la Guinée, le Togo et le Libéria ont d'ailleurs souscrit en 2014 à un « New Deal » entre les États en situation de fragilités, les partenaires au développement et la société civile.

<sup>5</sup> Le taux d'alphabétisation atteint 57 % dans la région.

<sup>6</sup> Selon les pays, les jeunes ont des taux d'emploi inférieurs d'environ 20 points de pourcentage à ceux des adultes.

<sup>7</sup> 49 % de la population du Golfe de Guinée vit en ville.

<sup>8</sup> Le taux de mortalité infantile à 5 ans atteint plus de 0,9 %, soit le taux le plus élevé d'Afrique. L'espérance de vie à la naissance est de 55 ans.

paupérisation s'accroissent dans certaines zones urbaines. La croissance urbaine mal maîtrisée entraîne de sérieuses externalités négatives : la perte des écosystèmes lagunaires fait peser une menace sur le devenir de certains quartiers souvent déjà précaires et la densité urbaine littorale pèse sur les écosystèmes. Enfin, la croissance démographique a entraîné la forte dégradation du couvert forestier et de la biodiversité, perturbant les régimes pluviométriques et hydrologiques de toute la zone, et menaçant les équilibres sociaux en milieu rural. Les effets attendus du changement climatique pourraient aggraver ces vulnérabilités intrinsèques à la zone.

**Malgré ses fragilités, la région prend incontestablement une dimension géopolitique nouvelle en raison de son poids démographique et économique, et de son environnement politique et sécuritaire globalement pacifique, dans un contexte d'interdépendance avec ses États voisins du Nord.** De fait, l'ensemble de la zone attire maintenant de nouveaux acteurs du développement issus de pays émergents (Chine, Turquie, pays du Moyen-Orient) aux côtés des bailleurs occidentaux traditionnels<sup>9</sup>. Le groupe AFD demeure positionné de façon unique dans la région, avec un mandat lui permettant d'intervenir dans les huit pays de la zone et une présence physique dans sept de ces pays, fruit d'une implantation par vagues successives.

## 1.2. LE POSITIONNEMENT DU GROUPE AFD

**Dans ce paysage en mouvement, le groupe AFD peut s'appuyer sur une relation très solide, multidimensionnelle et faite de nombreux intérêts communs, entre la France et cet ensemble régional :** quatre pays sont francophones, avec une forte présence d'écoles françaises, et d'importants contingents d'étudiants en France<sup>10</sup> ; un accord de coopération monétaire (Zone Franc CFA et prochainement ECO) unit trois pays ; quatre pays ont « une histoire commune » avec la France dans laquelle la Caisse Centrale de la France Libre puis la Caisse Centrale de Coopération Économique ont joué leur rôle, et ils sont à l'origine de la deuxième diaspora en France après celle de l'Afrique du Nord. La présence économique et financière française est évidente<sup>11</sup>. En outre, la partie anglophone du Golfe de Guinée compte deux pays (Ghana et Nigéria) aux poids économique et démographique très importants.

**Ainsi, dans ce contexte favorable à une relation forte entre la France et le Golfe de Guinée, le groupe AFD (AFD et PROPARCO) y a autorisé des projets de financements pour un montant total de 5,3 milliards d'euros sur la période 2015-2019.** L'année 2019 a été particulièrement importante pour le Groupe avec près de 1,283 milliard d'euros octroyés dont 355 millions d'euros pour Proparco (annexe 3). Le portefeuille est large et les outils sont diversifiés, avec une exposition croissante sur les États : l'activité souveraine a connu récemment un surcroît, s'appuyant sur une meilleure soutenabilité de la dette dans plusieurs pays. La Côte d'Ivoire et le Nigéria ont bénéficié de volumes importants (77 % à eux deux), bien que les ressources en subventions (hors C2D et bonifications) soient concentrées sur les quatre pays

prioritaires de l'aide au développement française dans la région que sont le Bénin, la Guinée, le Libéria et le Togo (cf. encadré 1).

**Les transitions territoriale, écologique et énergétique concentrent près de 60 % des financements (respectivement 2,1 milliards et 1 milliard d'euros)** avec une activité importante dans les secteurs des infrastructures et du développement urbain (40 % des autorisations d'engagement totales) et de l'agriculture (10 % des autorisations d'engagement totales).

**Il faut noter que l'exécution des projets, notamment des grandes infrastructures, est encore relativement lente pour des raisons multiples** et variable selon les projets : niveau hétérogène des maîtrises d'ouvrage, faisabilité parfois insuffisamment préparée, enjeux environnementaux et sociaux potentiellement mal maîtrisés. Cela génère d'importants volumes de fonds non décaissés (4 milliards d'euros fin 2019). Dans le domaine des infrastructures de base (énergie, eau, assainissement), **le dialogue de politiques publiques est recherché** au-delà du financement des projets, afin de trouver un équilibre entre la satisfaction des besoins immenses de la population d'une part, et l'impératif de soutenir les réformes sectorielles d'autre part. L'objectif de lutte contre le changement climatique et l'agenda de l'égalité femmes-hommes ont désormais pris une place majeure dans l'activité : **en 2019, le co-bénéfice climat des projets était estimé à 58 %, et 66 % des engagements contribuaient à l'égalité femmes-hommes.**

<sup>9</sup> Guinée, Togo, Côte d'Ivoire et Ghana sont pays membres du G20 Compact *with Africa*, très soutenu par l'Allemagne ; le Millenium Challenge Corporation déploie des programmes massifs au Bénin, en Côte d'Ivoire, au Togo, au Ghana et au Libéria. En 2017, l'APD française y représentait 7 % du total, au même niveau que celle de l'Allemagne, et à un niveau inférieur à celles du DFID et des États-Unis, ceci malgré une très forte activité en Côte d'Ivoire (la France y représente 25 % de l'APD).

<sup>10</sup> 16 établissements affiliés à l'AEFE, 12 500 élèves inscrits dont 7 500 non français. 21 % des étudiants étrangers en France sont originaires d'Afrique subsaharienne. Le Ghana, avec 0,8 % de francophones, souhaite ériger le français comme seconde langue officielle.

<sup>11</sup> Les IDE français y représentaient près de 13 Mds EUR en 2017. Les exportations de la France vers la zone représentaient 2,5 Mds EUR en 2018, dont une part prépondérante vers la Côte d'Ivoire.

Alors que la contribution du secteur productif local est indispensable à la création d'emplois et au financement de l'économie, **les interventions de Proparco en faveur du secteur privé se sont élevées à près de 780 millions d'euros sur la période**, et se sont concentrées principalement en Côte d'Ivoire (à hauteur de près de 50 % des montants autorisés) et au Nigéria (37 % des montants autorisés). Expertise France (EF)<sup>12</sup> intervient dans la zone du Golfe de

Guinée à travers une vingtaine de projets bilatéraux pour un montant total de près de 50 millions d'euros (dont près de la moitié en Côte d'Ivoire), auxquels s'ajoutent une douzaine de projets multi-pays représentant plus de 90 millions d'euros (2019). **L'institution intervient plus particulièrement dans les domaines de la sécurité, des droits humains et du développement durable.**

### Les quatre pays prioritaires : Bénin, Guinée, Libéria, Togo

Le CICID précise que les deux tiers des subventions mises en œuvre par l'AFD (Aide budgétaire globale (ABG) et subventions projets, hors fonds dédiés à la préparation des projets) doivent bénéficier à une liste de 19 pays prioritaires, dont 4 sont dans le Golfe de Guinée : le Bénin, la Guinée, le Libéria et le Togo.

Entre 2015 et 2019, la zone a bénéficié de 226 millions d'euros de subventions, dont 106 millions d'euros pour l'année 2019. Ces subventions se répartissent principalement entre la Guinée (86 millions d'euros), le Bénin (58 millions d'euros), le Togo (54 millions d'euros) et le Libéria (20 millions d'euros) et ont permis de financer des projets dans le secteur de l'agriculture (26 %), mais aussi dans l'éducation, le développement urbain et la santé (respectivement 24 %, 15 % et 13 %).

Les interventions en Guinée ont représenté 445 millions d'euros sur cinq ans (période 2015-2019) dont 34 % en prêt souverain, 22 % en Contrat de désendettement et de développement (C2D) et 17 % en subventions de l'État français. En termes de secteurs, et tous instruments financiers confondus, les infrastructures et le développement urbain ainsi que l'agriculture et la sécurité alimentaire sont les principaux secteurs de concentration.

Le Bénin a reçu des autorisations de financements pour un montant de 376 millions d'euros sur la même période, dont 72 % en prêt souverain et 15 % en subventions. Ces montants sont concentrés, à plus de 76 %, sur les secteurs des infrastructures et du développement urbain.

Au Togo, les interventions ont représenté près de 162 millions d'euros entre 2015 et 2019, répartis à 49 % en prêts souverains, à 33 % en subventions, à 14 % en subventions déléguées par d'autres bailleurs.

Le Libéria est sur la liste des pays prioritaires depuis 2018. Les volumes d'intervention y sont moins importants, l'absence d'accords entre cet État et le FMI jusqu'en décembre 2019 n'ayant pas permis le recours aux prêts souverains. Les instruments utilisés sont donc essentiellement les subventions de l'État français. Sur les cinq dernières années, le Libéria a bénéficié de 25 millions d'euros d'autorisations, principalement sur le secteur de la jeunesse (éducation et emploi).

<sup>12</sup> L'activité d'EF dans la région est principalement financée par l'Union Européenne, qui représente plus de 85% du montant total des projets. Les financements de l'AFD représentent 10 % du volume total, en y incluant les projets bilatéraux du C2D de Côte d'Ivoire.

# 2.

**QUELLES PRIORITÉS D'ACTION  
POUR LE GROUPE AFD  
DANS LE GOLFE DE GUINÉE ?**

**Dans ce vaste ensemble ouest-africain se dessine une région « socle », le Golfe de Guinée, espace économique et social relativement stable dont il faut accompagner l'élan de prospérité : l'Afrique de l'Ouest, dans son ensemble, pourra y ancrer une dynamique de développement, de protection et d'inclusion, au bénéfice des populations.**

Afin de consolider la prospérité du Golfe de Guinée et apporter une réponse spécifique à ses zones de fragilité, **quatre axes d'action ont été identifiés par le groupe AFD** : 1/ soutenir l'insertion économique et sociale de la jeunesse ; 2/ favoriser la transition démocratique et citoyenne, par une action de consolidation des États et des sociétés civiles ; 3/ offrir une réponse intégrée face aux risques de fragilisation des zones frontalières du Sahel et du Lac Tchad ; et 4/ faire émerger des espaces urbains créateurs

de valeurs, résilients et à faible empreinte climatique et environnementale.

Dans le cadre de son engagement 100 % Lien social, le Groupe s'assurera que chacune de ses interventions contribue à renforcer le lien social, ou du moins à ne pas l'affaiblir. Il s'agira en particulier d'améliorer l'accès aux services essentiels, de lutter contre les inégalités entre les personnes et entre les territoires et de promouvoir les approches participatives. De plus, parce que les crises écologiques et climatiques remettent en cause la lutte pour le développement et contre les inégalités, le Groupe s'assurera que chaque financement contribue à un développement durable, bas carbone et résilient, en lien avec son engagement 100 % Accord de Paris.

## 2.1. SOUTENIR L'INSERTION ÉCONOMIQUE ET SOCIALE DE LA JEUNESSE

Dans le Golfe de Guinée, le groupe AFD contribuera à inclure la jeunesse dans la dynamique de croissance et de développement de la région, alors qu'elle en est encore trop souvent exclue. À cet égard, le Groupe déploiera une action « 100 % Jeunesse » qui nécessitera d'abord de soutenir le continuum éducatif : la priorité sera donnée à l'éducation de base et à la formation professionnelle, sans pour autant mettre de côté l'enseignement supérieur. L'intention ultime est d'assurer l'acquisition de connaissances de base adéquates et de compétences professionnelles permettant de renforcer l'employabilité des jeunes, en accompagnant aussi leur mobilité régionale pour que les opportunités soient partagées. S'agissant des migrations régionales, compte tenu de l'importance des flux mais aussi de leur évolution, une analyse plus détaillée sera engagée par l'AFD pour vérifier dans quelle mesure elles sont un levier et un enjeu de développement pour les pays d'accueil et d'origine, et ainsi de dégager des pistes d'actions régionales ou sectorielles. Un accent sera également mis sur l'encouragement de l'orientation des filles vers la formation professionnelle, les matières scientifiques et techniques et les secteurs porteurs du point de vue économique.

Par ailleurs, le groupe AFD mettra l'accent sur l'égalité femmes-hommes auprès des plus jeunes générations. Pour ce faire, il agira de manière coordonnée pour favoriser l'accès réel de toutes et tous à une éducation de qualité et qui soit sensible aux problématiques spécifiques de genre, d'accès aux financements, au foncier, à l'emploi décent et à la santé (notamment sexuelle et reproductive), et à la lutte contre les pratiques néfastes. Cette action transversale et précoce permettra d'engager des changements susceptibles de générer des résultats systémiques et de long-terme sur l'égalité de genre.

Une attention spécifique sera aussi apportée à l'entrepreneuriat, en valorisant ses effets positifs sur l'autonomisation des femmes, et au soutien au numérique pour développer un accès universel, tout en traitant la brèche numérique entre femmes et hommes. La promotion de l'emploi décent sera également fortement appuyée, tout d'abord grâce à l'action de Proparco en soutien au secteur privé, notamment dans les domaines des systèmes alimentaires ou de l'industrie, fortement intensifs en main d'œuvre. Le savoir-faire d'EF sur les programmes d'accès à l'emploi, d'accompagnement de l'entrepreneuriat, d'égalité femmes-hommes et de migrations sera particulièrement mis en valeur.

Un effort spécifique sera fait pour toucher la jeunesse des zones rurales. Cela passera notamment par la formation professionnelle agricole, qui tendra vers une agriculture régénérative et le développement de l'agroécologie, et par l'accompagnement entrepreneurial. Cet effort se traduira également à travers le soutien aux exploitations familiales et aux grandes filières agricoles créatrices d'emplois décents, en vue de développer des systèmes alimentaires durables, intégrant les objectifs de préservation de la biodiversité, et plus largement, de durabilité environnementale. L'attention portée au Ghana, à la Côte d'Ivoire et au Nigéria sera renforcée pour conforter leur attractivité régionale, facteur de stabilisation et de croissance partagée avec les autres pays de la région.

Enfin, avec une part croissante de la population âgée de moins de 25 ans, le groupe AFD cherchera à renforcer la cohésion sociale et économique, notamment à travers le sport et la création culturelle, secteurs fédérateurs et vecteurs d'inclusion.

## 2.2. FAVORISER LA TRANSITION DÉMOCRATIQUE ET CITOYENNE PAR UNE ACTION AU NIVEAU DES ÉTATS ET DES SOCIÉTÉS CIVILES

Le creusement des inégalités, y compris de genre, est un facteur de risque sur la dynamique de prospérité du Golfe de Guinée. Dans un contexte où les systèmes de solidarités traditionnelles se diluent, il est nécessaire de soutenir, simultanément, le développement d'un État fort capable de lutter contre les inégalités, et l'essor d'une société civile porteuse d'une capacité d'innovation et de participation, propice à l'accomplissement de la transition démocratique et citoyenne dans la région. L'émergence de collectivités décentralisées peut également permettre d'opérer une charnière entre le niveau central et les initiatives locales, y compris en milieu rural.

Tout d'abord, l'AFD et EF agiront pour améliorer la structuration et la performance des administrations via des programmes permettant de mieux organiser et de renforcer le fonctionnement administratif, de faciliter l'accès des individus et des entreprises aux services publics, et de déployer des services sociaux universels (santé, éducation). Ces derniers devront être accessibles à toutes les communautés et sur tous les territoires, en particulier les plus enclavés, avec une attention particulière pour les populations vulnérables ainsi que les femmes, les enfants et les jeunes. La crise sanitaire liée à la Covid-19 plaide pour le renforcement méthodique des systèmes de santé en incluant la dimension nutritionnelle. Une dynamique d'innovation, notamment digitale, sera encouragée pour réduire les coûts marginaux de certains services.

Par ailleurs, l'AFD et EF viseront à accompagner les États du Golfe de Guinée dans l'amélioration de leur gestion financière et l'efficacité de leur action. En effet, promouvoir des finances publiques saines (maîtrise de l'endettement, meilleur rendement fiscal, efficacité de la dépense) permet de garantir la soutenabilité à long terme des politiques publiques, en particulier celles en faveur des plus démunis.

Cela est également un moyen de dégager les espaces budgétaires nécessaires au déploiement de programmes de développement ciblés, notamment en cas de crise majeure (sécurité alimentaire et nutrition, accès aux soins de santé et adaptation des programmes scolaires, y compris dans les régions les plus enclavées, soutien aux petites et très petites entreprises, etc.). L'amélioration de la gouvernance des entreprises publiques et des cadres de régulation des services de base, y compris à travers une approche sensible au genre, complètera ces interventions. La modélisation des trajectoires de développement bas carbone et l'analyse des inégalités dans la région seront des priorités de recherche-action dans le cadre de Mémoires de Développement stratégique ou de programmes de recherche multi-pays.

Enfin, l'AFD accompagnera le développement de la société civile et des médias, pour consolider le maillage associatif, faciliter les initiatives citoyennes novatrices, renforcer l'accès à l'information et au débat public de toutes les communautés. Elle contribuera ainsi à une participation citoyenne renforcée, où jeunes, femmes et hommes sont actifs dans le contrôle de l'action publique. Les interventions de l'AFD concourront, in fine, à favoriser la consolidation d'un État de droit, protecteur, transparent et ouvert. Sur tous les objectifs poursuivis dans cet axe, EF apportera sa compétence et sa capacité à développer des programmes régionaux. Le numérique sera valorisé comme facteur d'innovation et de plus grande efficacité pour l'atteinte des Objectifs de développement durable et pour l'accès aux services sociaux. L'accès au droit et à la justice égal et équitable pour toutes et tous, les enjeux d'état civil et d'accès à l'identité juridique, et le plaidoyer vers une législation favorable à l'égalité de genre (droits sexuels et reproductifs, droits économiques, droits politiques et de représentation, etc.) seront promus.

## 2.3. OFFRIR UNE RÉPONSE INTÉGRÉE FACE À LA FRAGILISATION DES ZONES FRONTALIÈRES DU SAHEL ET DU LAC TCHAD

Face aux risques de déstabilisation liés à la descente de l'arc de crise sahélien vers les États du Golfe de Guinée, le groupe AFD s'efforcera d'anticiper les risques de fragilisation, de réduire les tensions et de renforcer la résilience des institutions, des territoires et des populations.

Le Groupe ciblera prioritairement, dans ses exercices de programmation, les zones à risque de fragilisation en Côte d'Ivoire, au Ghana, au Togo et au Bénin (« agir au Nord »), et les espaces déjà en crise (Lac Tchad). Il y traitera les causes profondes des vulnérabilités. En quelque sorte, il faut occuper ces espaces fragiles ou à risque par des appuis qui peuvent accroître leur résilience. Dans cette optique, l'appui aux filières agricoles, à l'économie alimentaire et au développement rural d'une part, et le développement de l'accès à l'énergie (propre et bon marché), à l'eau potable et à l'assainissement, et aux services sociaux de base (santé et éducation) d'autre part, y revêtent une importance primordiale. Le renforcement de l'inclusion sociale et du lien social, notamment de l'égalité entre les femmes et les hommes, sera décliné de manière transversale. La participation systématique des femmes dans la construction des projets sera recherchée afin d'améliorer les résultats des projets. Des approches territorialisées seront promues, en se fondant sur des analyses de terrain plus fines. L'activité accrue de Proparco dans ces zones fragiles sera également recherchée. D'une manière générale, les zones à risque de fragilisation bénéficieront d'une approche anticipation dédiée dans les exercices de programmation.

L'AFD et EF chercheront également à soutenir les efforts qui visent à mieux organiser et accompagner les mouvements de population, qu'il s'agisse du nomadisme pastoral, de migrations de travail, ou de personnes déplacées. À cet égard, le groupe AFD traitera les effets attendus du

changement climatique sur les dynamiques agricoles, les conditions de subsistance des populations, et les risques de conflits intracommunautaires. Le Groupe appuiera des projets de préservation de l'environnement (forêt, zones de savanes), de protection de la biodiversité et d'adaptation au changement climatique en veillant à ce qu'ils soient mieux partagés par les communautés : seuls les projets de conservation d'espaces naturels et les projets climatiques qui démontreront un « co-bénéfice social » seront retenus (activités génératrices de revenus, soutien à l'enrichissement des sols touchés par le changement climatique, à l'énergie propre bon marché, etc...), afin d'éviter de fragiliser davantage les communautés de ces zones vulnérables.

Enfin, le Groupe soutiendra l'intégration économique régionale pour contribuer au désenclavement du Sahel. Il contribuera à l'achèvement du marché régional de l'énergie (soutien aux interconnexions, aux initiatives régionales de production verte) ; facilitera les démarches transnationales visant à réduire les risques sanitaires (veille épidémiologique, approche « Une seule santé ») pour prévenir les entraves aux dynamiques commerciales ; et soutiendra certains corridors stratégiques, en recourant à l'expertise d'EF en matière de sécurisation de l'espace maritime et des ports, condition indispensable au développement d'une économie bleue. Plus globalement, la mise en œuvre de projets de protection et de sauvegarde des océans pourrait inclure les zones concernées par le brigandage et la piraterie maritimes. La facilitation des échanges de biens, de services financiers et non financiers pourra également être traitée à l'échelon des régulateurs ou des autorités de marchés, afin de garantir un corpus réglementaire harmonisé. EF et Proparco seront impliquées dans cette action de développement intégré.

## 2.4. FAIRE ÉMERGER DES ESPACES URBAINS CRÉATEURS DE VALEURS, RÉSILIENTS, À FAIBLE EMPREINTE CLIMATIQUE ET ENVIRONNEMENTALE

Le groupe AFD souhaite contribuer à faire des villes du Golfe de Guinée des lieux plus sobres en carbone et appuiera les politiques énergétiques et la planification urbaine pour agir massivement sur les secteurs très émissifs (énergie, transports, construction, déchets). Mais, au-delà d'un objectif d'atténuation, le Groupe rééquilibrera ses activités au profit de l'adaptation au changement climatique, dans une zone qui y est particulièrement vulnérable, et pour laquelle la France a pris des engagements importants. Le Groupe renforcera la résilience des espaces urbains et de leurs populations en protégeant les espaces lagunaires et côtiers, en soutenant les politiques d'assainissement et de gestion des inondations, en appuyant des initiatives de type « nature en ville », et en réduisant la vulnérabilité dans les quartiers précaires. Cet espace urbain continu, sur une bande côtière permettant la fluidité des échanges, est propice à la promotion d'une société urbaine du numérique, de la connaissance, et de l'entrepreneuriat, notamment féminin, consacrant des villes connectées et riches en emploi. Proparco comme l'AFD s'intéresseront au développement de réseaux d'entreprises et de leurs écosystèmes, grâce à une finance plus proche des créateurs de demain. EF pourra également être mobilisée dès lors qu'une expertise publique française existe sur ces enjeux de la ville.

Par ailleurs, ces espaces qui exercent une forte attractivité sur les populations de leur périphérie, mais aussi plus largement sur celles des pays voisins, ne sont pas assez inclusifs. À cet égard, le groupe AFD poussera en faveur du déploiement volontariste de services de santé et d'éducation pour tous (avec une attention particulière aux besoins spécifiques des femmes, des enfants et des jeunes), d'une offre de logement abordable et d'une politique d'accès à l'eau et à l'assainissement améliorée. Condition d'une croissance urbaine soutenable, l'accès à une nourriture suffisante, saine et diversifiée, doit passer par le développement d'une agriculture périurbaine, tournée vers les villes, et par la mise en place de systèmes de transformation, de commercialisation et de distributions de denrées alimentaires, dans le cadre de systèmes alimentaires durables. La recherche d'un développement équilibré du territoire, au-delà des villes capitales, en accompagnant également les villes secondaires et frontalières, contribuera aussi à renforcer la lutte contre les inégalités.

Les caractéristiques du cadre institutionnel de la zone impliquent que le Groupe agisse autant à l'échelon national qu'à l'échelon déconcentré et décentralisé. Au niveau national, le Groupe interviendra principalement en terrain urbain, en favorisant le dialogue de politiques publiques. Au niveau déconcentré et décentralisé, le Groupe s'engagera par un appui aux collectivités locales et aux entreprises, notamment avec l'implication de Proparco.

# 3.

**QUELLES PRIORITÉS  
PARTENARIALES ?**

Les quatre priorités dans cette zone nécessitent une approche intégrée et régionale, dépassant la tentation d'un cloisonnement sectoriel ou géographique. Atteindre ces priorités exige d'abord de s'appuyer sur les partenaires de la zone, de manière sélective et organisée, pour agir de

manière durable. Par ailleurs, les priorités de l'AFD dans le Golfe de Guinée déclinent les engagements du discours du Président de la République à Ouagadougou en novembre 2017, qui peuvent être soutenus grâce à une ouverture partenariale assumée.

## 3.1. S'APPUYER SUR LES PARTENAIRES DE LA ZONE POUR MIEUX TRAITER LES DÉFIS DE LA RÉGION

Tout d'abord, les institutions régionales, et notamment la CEDEAO et l'UEMOA, sont des partenaires incontournables, avec leurs banques de développement (Banque ouest-africaine de développement – BOAD, et Banque d'investissement et de développement de la CEDEAO – BIDC). Ces dernières bénéficient d'un positionnement unique à l'interface du secteur privé, des États et des organisations régionales, d'une forte capacité de convocation, notamment sur les enjeux globaux (comme le climat), et d'une surface financière significative<sup>13</sup>.

Avec la CEDEAO, quatre secteurs de coopération seront privilégiés : santé, agriculture, énergie, gouvernance financière. Une approche transversale sera développée visant à : 1/ mieux s'appuyer sur l'expertise de ses agences techniques spécialisées<sup>14</sup>, 2/ conforter la fonction normative de la CEDEAO, 3/ privilégier des programmes de traitement des fragilités (risques sanitaires, phytosanitaires, risques associés au pastoralisme, etc...) et 4/ appuyer le potentiel d'intégration économique de la CEDEAO sur certains marchés (énergie).

S'agissant de l'UEMOA, il s'agira en priorité d'accompagner la Commission sur son cœur de mandat, à savoir l'établissement de réglementations régionales, ou de soutenir des programmes visant l'intégration économique de la zone. L'UEMOA et la CEDEAO seront des partenaires importants face à la crise sahélienne, au même titre que le G5. L'AFD favorisera une coordination entre les deux institutions régionales qui couvrent en grande partie la même zone avec des objectifs comparables.

Ensuite, certaines initiatives des bailleurs de fonds seront appuyées lorsqu'elles coïncident avec les axes prioritaires du Groupe dans la région : l'initiative WACA (*West Africa Coastal Areas Program*) de la Banque mondiale sur les zones côtières permet de renforcer la résilience des zones d'urbanisation face aux menaces pesant sur le littoral ; l'initiative

*Clean the Oceans*, qui associe l'AFD, la KfW et la BEI, se concrétise également dans le Golfe de Guinée (au travers de programmes de drainage urbain ou d'assainissement liquide par exemple).

Dans ce paysage, la consolidation et l'extension du partenariat avec l'Union européenne est une priorité dans le Golfe de Guinée, où les mécanismes européens de coopération se sont concrétisés depuis 2013 par 25 projets en délégation ou en mixage avec l'AFD, représentant des financements européens de 275 M€. L'effort devra être prolongé sur la prochaine programmation (2021-2027), par un soutien actif aux ambassades dans les exercices de programmation conjointe, un dialogue spécifique sur la CEDEAO, une recherche de synergies sur de nouvelles géographies (Libéria, Sierra Leone), et des dispositifs permettant de mieux soutenir le secteur privé, grâce à l'implication de Proparco.

Les établissements publics français de recherche qui ont une présence régionale participeront au déploiement de solutions de proximité. Dans le domaine de l'urbain, l'Institut de recherche pour le développement (IRD) peut permettre d'appréhender la dynamique urbaine dans une approche intégrée et multi-acteurs. Le Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement (CIRAD) sera associé aux programmes visant à soutenir les dynamiques agricoles et alimentaires dans les zones fragiles, et à réduire les pertes de biodiversité et de couvert forestier, dans une dynamique sociale et économique vertueuse.

Par leur implantation historique dans la zone, mais aussi grâce à leur capacité d'innovation au service d'un développement accéléré de l'Afrique, les entreprises françaises continueront d'être un partenaire de référence du groupe AFD. En effet, elles sont susceptibles d'apporter leur contribution à la réalisation des infrastructures nécessaires à la mise en œuvre des quatre priorités. Elles sont aussi capables

<sup>13</sup> Compte tenu de leur couverture géographique élargie, l'approche à l'égard de ces institutions régionales doit être envisagée conjointement avec la Direction Régionale Grand Sahel (DRGS) de l'AFD.

<sup>14</sup> Organisation ouest africaine de la Santé – OOAS, Système d'Échanges d'Énergie Électrique Ouest Africain – EEEOA, Groupe Intergouvernemental d'Action contre le Blanchiment d'Argent en Afrique de l'Ouest – GIABA.

de favoriser la création d'emplois et de richesse fiscale pour une meilleure insertion économique et sociale des jeunes d'une part, et pour consolider les moyens d'agir des États d'autre part. Elles sont plus particulièrement des apporteurs de solutions pour la conception et la promotion de villes durables dans le Golfe de Guinée.

Les Organisations de la société civile (OSC) françaises, internationales et locales, partenaires de l'Agenda 2030 pour lutter contre les inégalités sociales et territoriales, contribuent à faire émerger une société de confiance et à offrir des solutions innovantes pour traiter les espaces fragiles. Les financements directs aux OSC seront dynamisés pour appuyer la mise en œuvre de certains projets en maîtrise d'ouvrage déléguée ou en appui à la maîtrise d'ouvrage.

## 3.2. SOUTENIR L'INNOVATION PARTENARIALE, POUR SE HISSE AU NIVEAU DU DISCOURS DE OUAGADOUGOU

Dans le Golfe de Guinée, la logique partenariale sera mise au service des grands objectifs du discours de Ouagadougou, dans une approche renouvelée en faveur de la jeunesse.

Le financement de l'entrepreneuriat et de l'innovation sera soutenu : 1/ à travers *Choose Africa*, systématiquement présenté et déployé par Proparco et l'AFD dans tous les pays du Golfe de Guinée, 2/ par l'insertion de partenaires africains dans les programmes d'appui à l'incubation, et 3/ par la mise en place d'un *Social and Inclusive Business Camp* (SIBC) régional. L'atteinte des objectifs de la France en matière d'égalité femmes-hommes sera également recherchée de façon systématique sur l'ensemble des projets à travers l'appui aux grandes coalitions d'acteurs comme le Fonds Français Muskoka, le Partenariat de Ouagadougou, *Association of West African Financial Analysts* (AFAWA) ou le *Sahel Women's Empowerment and Demographic Project* (SWEDD), en complément de leur prise en compte au travers des projets de l'AFD.

Le Groupe contribuera activement à développer les partenariats universitaires entre la France et les pays du Golfe de Guinée, en lien avec la promotion de l'excellence universitaire promue par le programme ACE (*African Centers of Excellence*), ou à travers le hub éducatif ivoirien, appuyé par

des programmes dédiés. Un positionnement volontariste sur le Programme Mondial pour l'Éducation, comme en Guinée, sera encouragé dans d'autres pays afin d'accroître les moyens de répondre aux enjeux de la jeunesse. Le Groupe se positionnera en facilitateur pour concrétiser les potentialités offertes par les grands partenariats signés au service de la thématique Sport et Développement (FIFA, NBA). Les nouveaux acteurs du développement tels que les fondations seront approchés pour mieux appréhender les sujets transfrontaliers, en développant des modèles de financement innovants (Fondation des Savanes Ouest-Africaines – FSOA) permettant de lutter efficacement contre la fragilisation de zones périphériques, en complémentarité de certains dispositifs gouvernementaux.

Enfin, la coopération décentralisée est un moyen d'irriguer des thématiques nouvelles, notamment en matière d'industries culturelles et créatives, de sport, et d'appuis à la jeunesse, dans un contexte où la France souhaite appuyer le regard des collectivités territoriales françaises vers l'Afrique<sup>15</sup>. Ces nouveaux axes sont complémentaires des secteurs sur lesquels les collectivités sont déjà actives dans le cadre de leurs compétences, notamment dans le domaine du développement urbain et de la formation professionnelle, en lien avec les priorités d'action dans le Golfe de Guinée.

<sup>15</sup> Rapport Ledoux sur le projet de loi de règlement du budget et d'approbation des comptes de l'année 2018, rapport 1990 – annexe 1, [http://www2.assemblee-nationale.fr/documents/notice/15/rapports/r1990-a1/\(index\)/rapports](http://www2.assemblee-nationale.fr/documents/notice/15/rapports/r1990-a1/(index)/rapports)

# 4.

## PERSPECTIVES FINANCIÈRES ET MODALITÉS D'INTERVENTION

## 4.1. PERSPECTIVES FINANCIÈRES ET MODALITÉS D'INTERVENTION

Le groupe AFD peut mobiliser une large palette d'instruments financiers dans le Golfe de Guinée, pour soutenir la réalisation de ses objectifs.

**Les financements en faveur du non souverain public** seront plus systématiquement recherchés, grâce à un effort démultiplié de prospection et un soutien renouvelé aux banques publiques de développement. Le groupe AFD poursuivra le montage de co-financements avec l'Union européenne dans le cadre de sa programmation 2021-2027, et développera de nouveaux partenariats (PME et Fonds vert). **Le troisième C2D en Côte d'Ivoire**, sur les exercices 2021-2024 (1,1 milliard d'euros au total), apportera des fi-

nancements significatifs. Les perspectives de **subventions** en faveur des quatre pays pauvres prioritaires (Bénin, Togo, Guinée, Libéria) devraient pouvoir se maintenir.

La dette souveraine des pays reste à un niveau modéré, mais la crise liée à la Covid-19 pourrait perturber les équilibres budgétaires : **dès lors que les principes d'endettement soutenable peuvent être respectés, la poursuite de financements sous forme de prêts aux États est envisageable. Enfin, Proparco poursuivra son soutien au secteur privé**, en mobilisant des instruments de garantie, de prêt ou de prise de participation, tant en faveur des intermédiaires financiers que directement auprès des entreprises.

## 4.2. CADRE DE REDEVABILITÉ ET DISPOSITIF DE SUIVI-ÉVALUATION

La Direction Régionale Golfe de Guinée a prévu de se doter **d'indicateurs transversaux s'appliquant à toutes les activités du Groupe dans la région**. Ces indicateurs transversaux alimenteront le **cadre de redevabilité du Département Afrique** et traduiront la **valeur ajoutée des activités régionales du Groupe**, les indicateurs sous-jacents aux engagements du Plan d'orientation stratégique (POS) les plus pertinents pour la région et quelques grands marqueurs sectoriels :

- Volume d'engagements du Groupe ; analyse par instrument, par secteur, par géographie ;
- Volume de versements ;
- Volume de financements externes mobilisés ;
- Nombre de projets en co-financement et volumes ;
- Nombre et volumes de projets régionaux transfrontaliers ;
- Volume d'engagements et % de projets à co-bénéfice climat ;
- Pourcentage des projets intégrant un objectif Genre, et part en volume des engagements annuels ;
- Nombre de projets dont l'objectif principal est le genre (CAD 2 selon les marqueurs de l'OCDE) ;
- Part des projets en nombre impliquant au moins un acteur français dans les projets financés par le Groupe ;

- Nombre de projets ayant une composante numérique, Sport et Développement, Industries culturelles et créatives (ICC) ;

- Part des projets intégrant une approche anticipation.

Pour le Golfe de Guinée, le Groupe se focalisera sur les marqueurs suivants, permettant de mesurer les impacts des projets :

- Nombre d'enfants scolarisés au primaire et au secondaire, dans la formation professionnelle et dans l'enseignement supérieur, par sexe ; taux d'achèvement du cycle primaire et secondaire par sexe ;
- Ratio de recettes fiscales / PIB ;
- Superficies en hectares bénéficiant de programmes de conservation, restauration ou gestion durable de la biodiversité ; type (création, extension, amélioration, financement durable des aires protégées) ;
- Nombre de personnes bénéficiant d'une amélioration de leur accès aux services essentiels (eau, assainissement, énergie, gestion des déchets, etc.) ;
- Nombre d'exploitations agricoles familiales soutenues.

The background features several overlapping, thin green circular lines of varying radii, creating a dynamic, abstract pattern. The lines are centered around the text, with some passing through or very close to it.

**5.**

**ANNEXES**

# ANNEXE 1. CADRE LOGIQUE

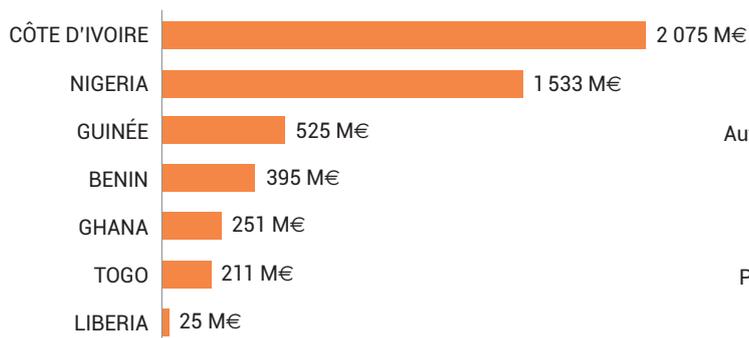


# ANNEXE 2. BILAN DES ACTIVITÉS DU GROUPE DANS LE GOLFE DE GUINÉE

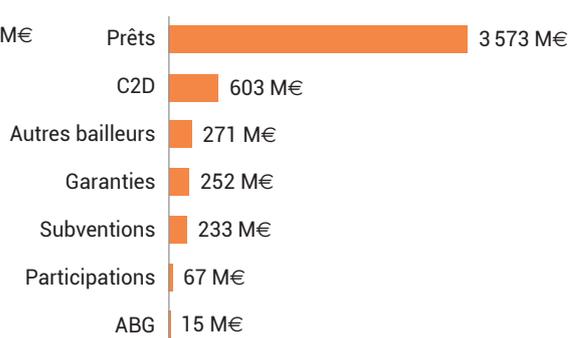
## Bilan de l'activité du groupe AFD dans le Golfe de Guinée 2016-2020

<b>Total autorisations</b>	<b>5 015 M€</b>
<b>Dont PROPARCO</b>	<b>826 M€</b>
<b>Total autorisations à co-bénéfices climat</b>	<b>1 930 M€</b>
<b>Total autorisations à co-bénéfices genre (2018-2019)</b>	<b>1 232 M€</b>
<b>Total du coût État mobilisé</b>	<b>485 M€</b>
<hr/>	
<b>Total versements</b>	<b>2 422 M€</b>
<b>Dont PROPARCO</b>	<b>441 M€</b>

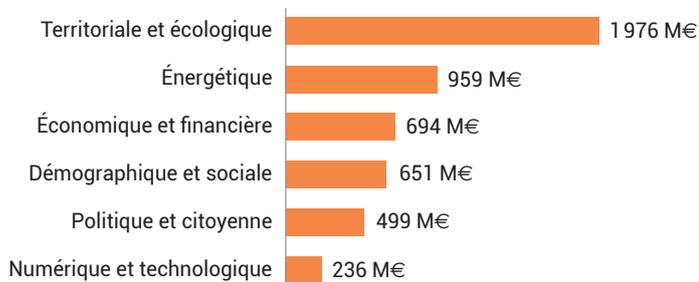
### Autorisations du Groupe par pays 2016 à 2020



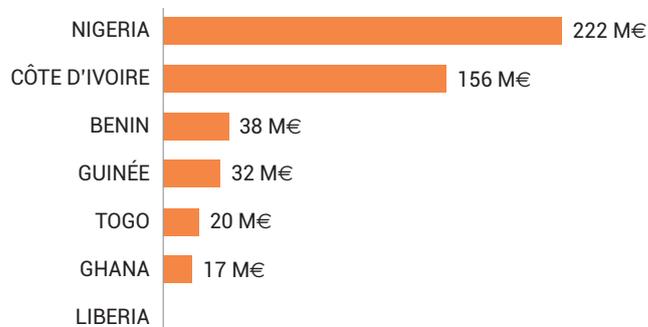
### Autorisations du Groupe par instrument entre 2016 à 2020



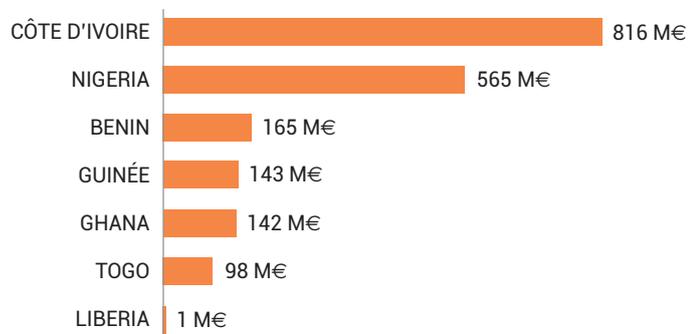
### Autorisations du Groupe par « Transition » 2016 à 2020



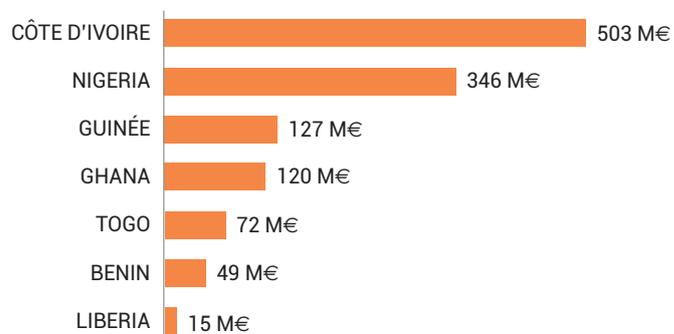
### Coût-État mobilisé 2016 à 2020



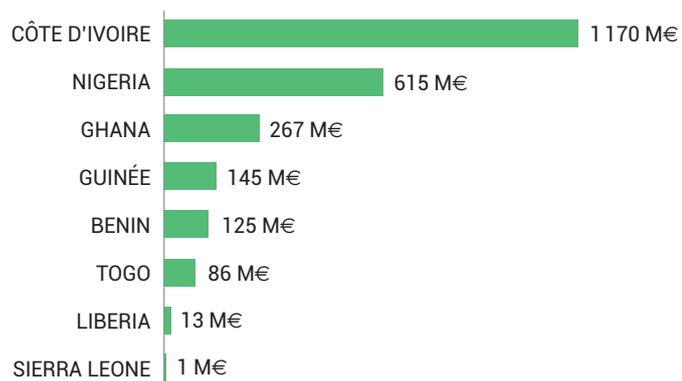
### Autorisations à co-bénéfices climat par pays 2016 à 2020



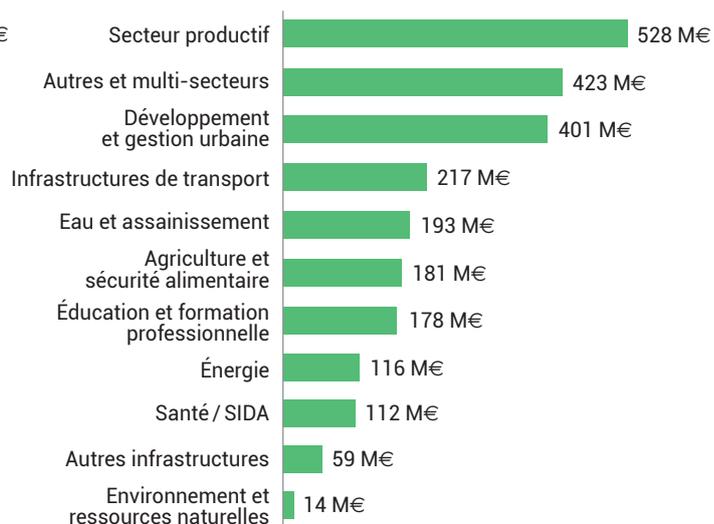
### Autorisations à co-bénéfices genre par pays 2018 à 2020



### Versements du Groupe par pays 2016 à 2020

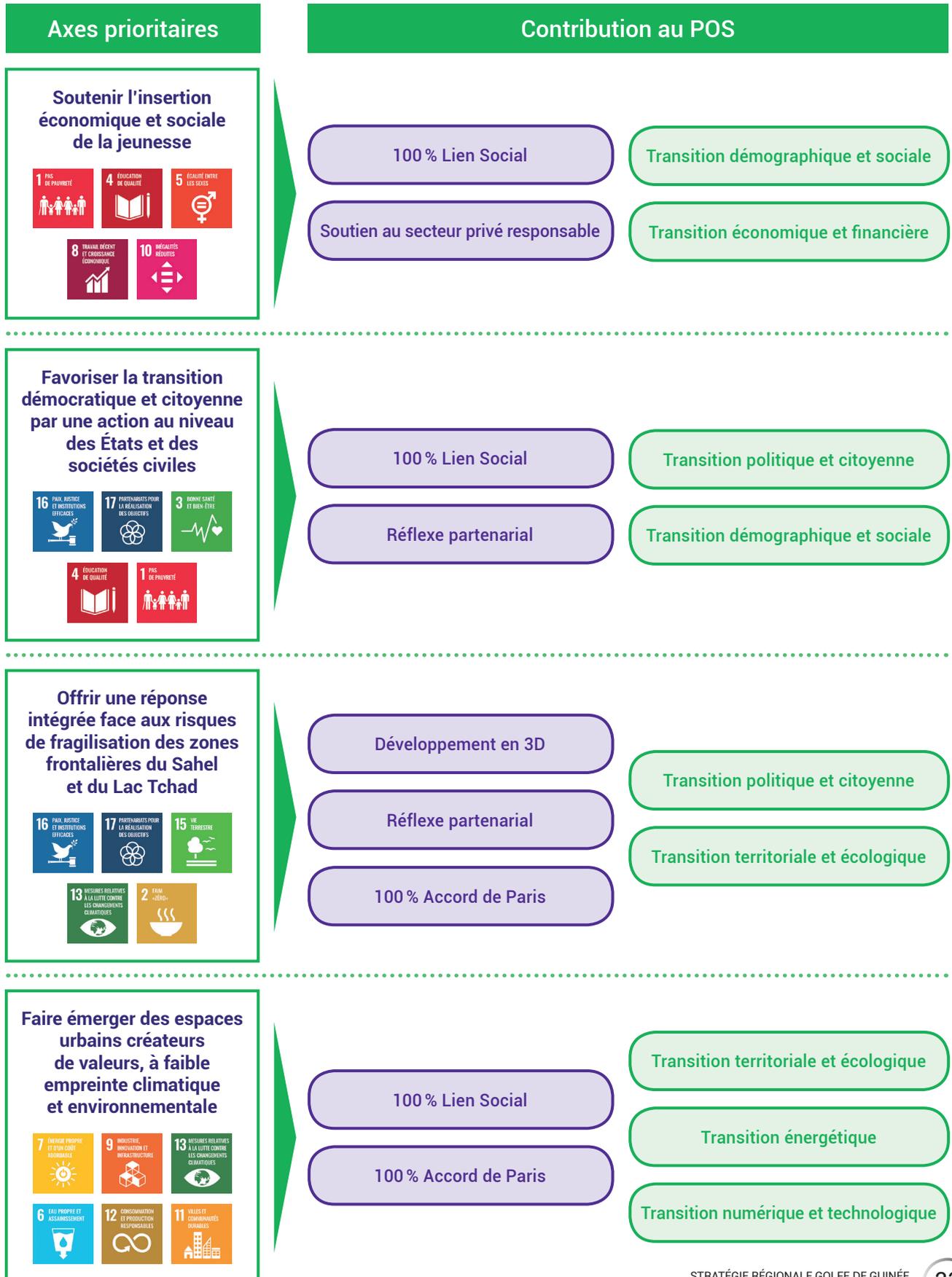


### Versements du Groupe par secteur 2016 à 2020



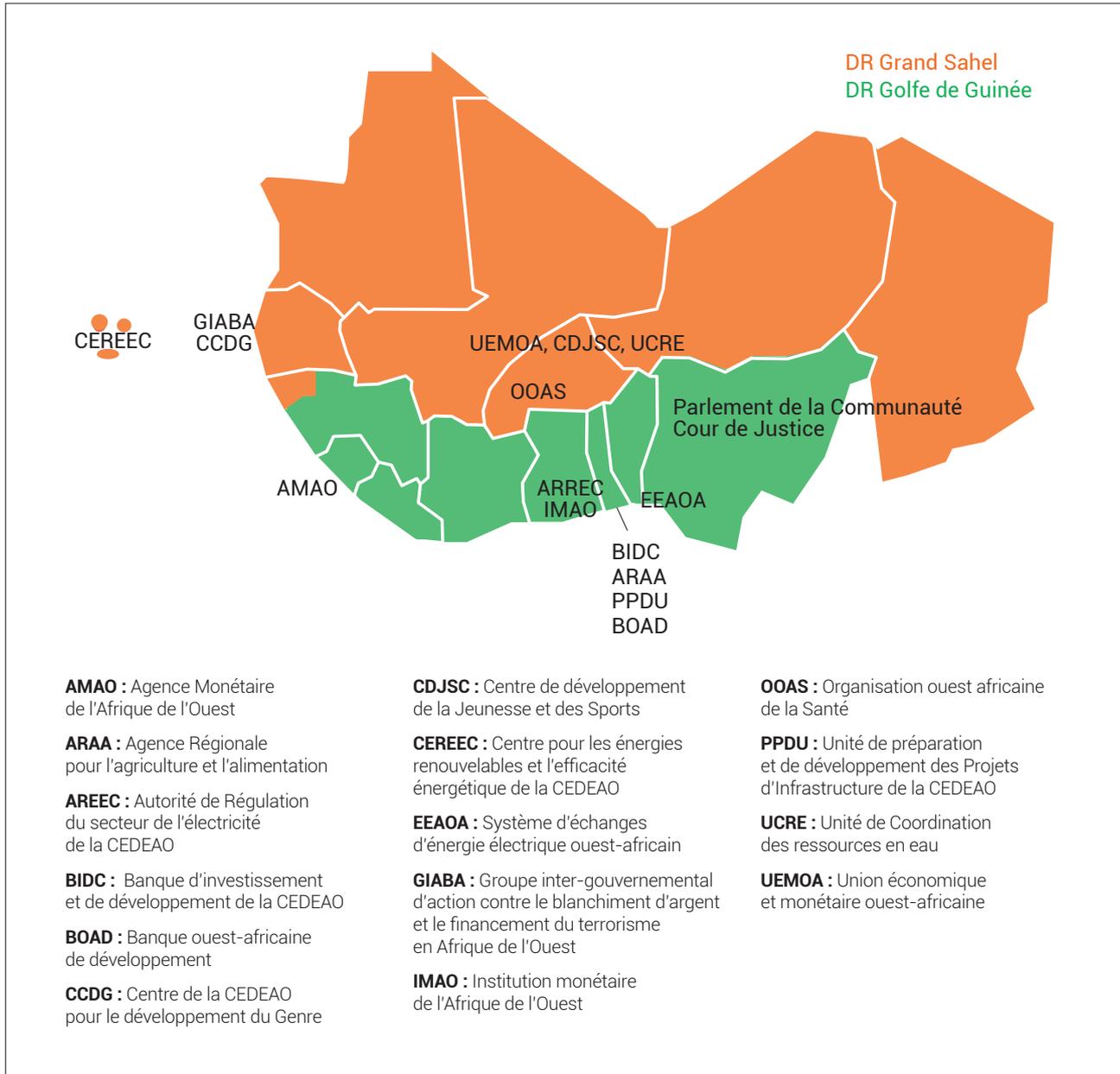
Les projets multi-pays ne sont pas pris en compte dans cette annexe.

# ANNEXE 3. CONTRIBUTIONS AUX THÉMATIQUES DU PLAN D'ORIENTATION STRATÉGIQUE



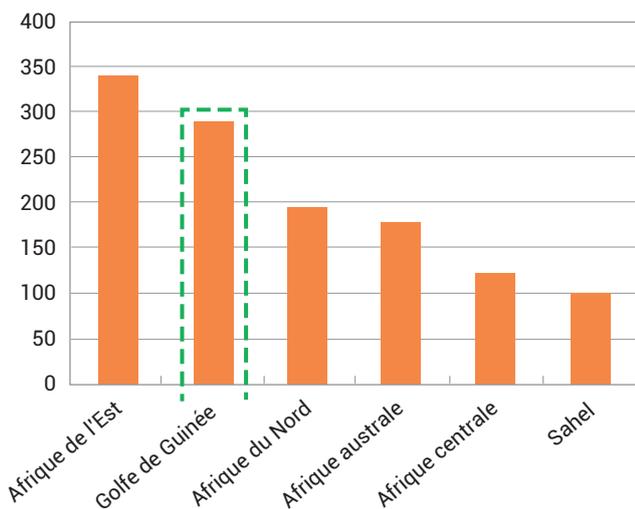
# ANNEXE 4. INSTITUTIONS RÉGIONALES

Une gestion des partenariats partagée entre la DR Sahel et DR Golfe de Guinée

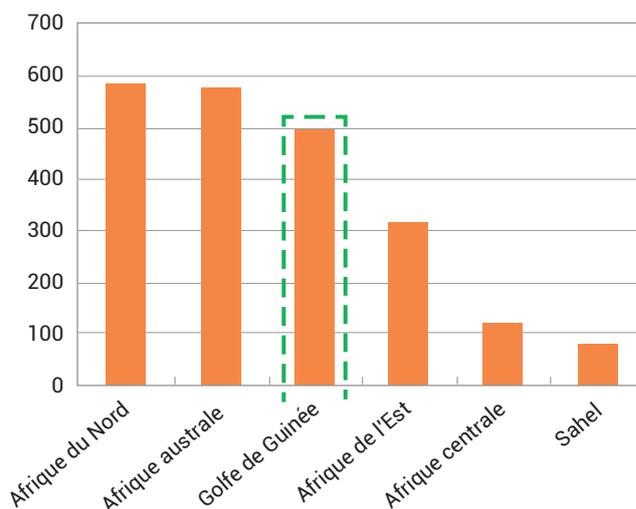


# ANNEXE 5. INDICATEURS COMPARÉS DES RÉGIONS D'AFRIQUE (2019)

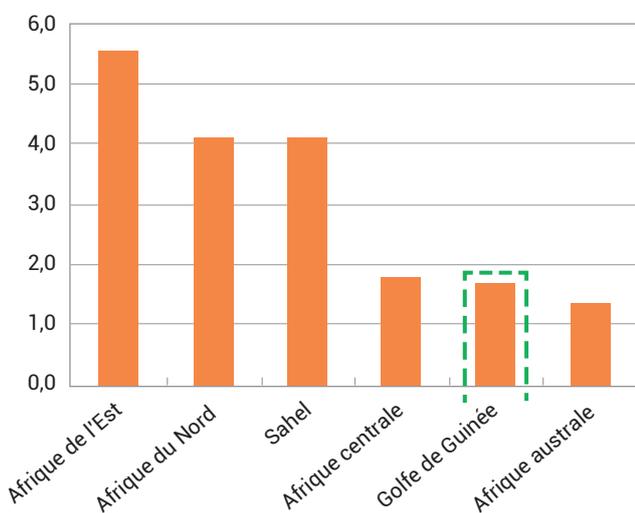
Taille de la population (en millions)



Taille du PIB en valeur (en milliards d'USD)

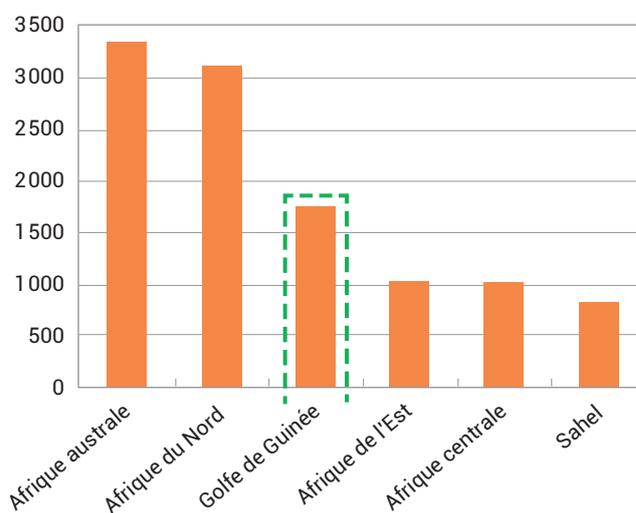


Croissance du PIB réel (en %) moyenne entre 2015 et 2017



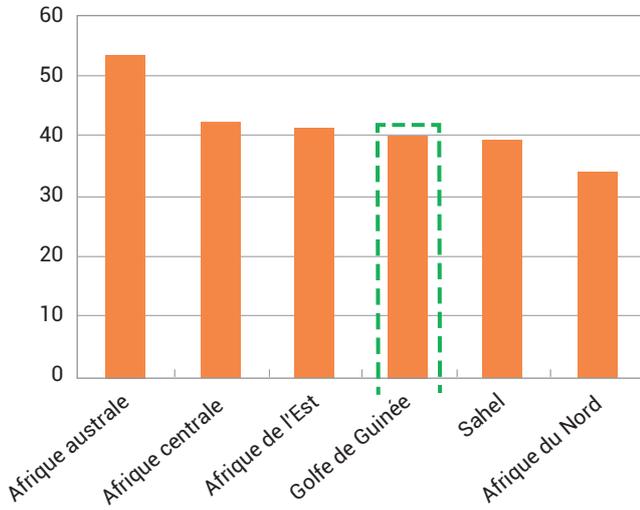
Source : FMI/WEO.

PIB/habitant (en USD)



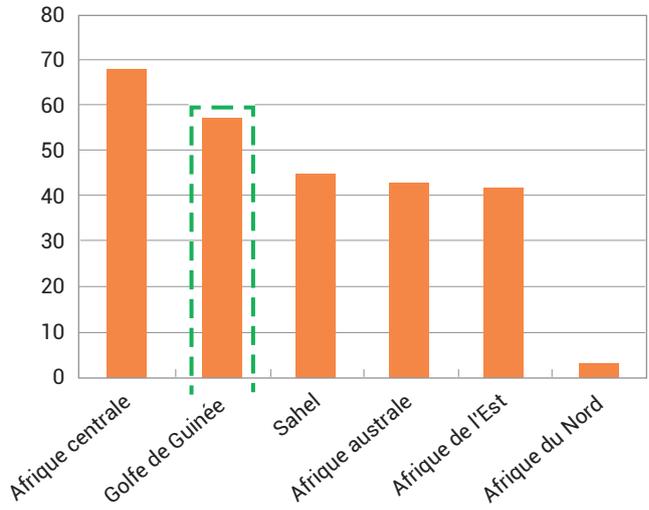
Source : FMI/WEO.

### Indice de GINI



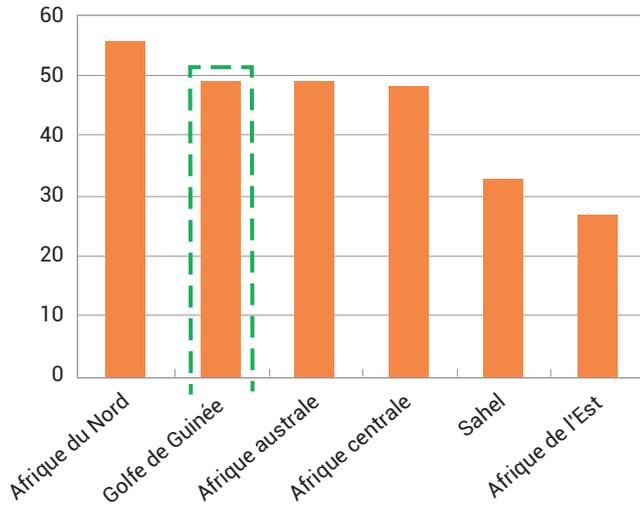
Source : Banque mondiale/WDI

### Taux de pauvreté (%)



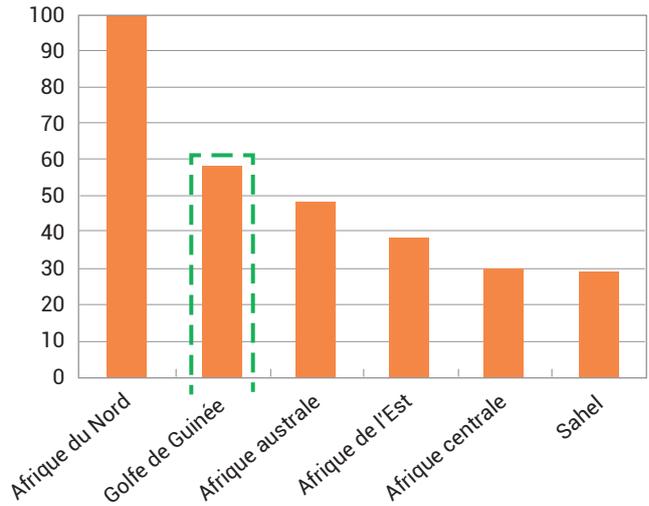
Source : Banque mondiale/WDI

### Taux d'urbanisation (%)



Source : Banque mondiale/WDI

### Accès à l'électricité (% population)



Source : Banque mondiale/WDI

# LISTE DES SIGLES

**ABG** : Aide budgétaire globale

**ACE** : African Centers of Excellence

**ALSF** : Facilité africaine de soutien juridique

**APD** : Aide publique au développement

**AEFE** : Agence pour l'enseignement français à l'étranger

**AFD** : Agence française de développement

**AFAWA** : Association of West African Financial Analysts

**BIDC** : Banque d'investissement et de développement de la CEDEAO

**BOAD** : Banque ouest-africaine de développement

**CEDEAO** : Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest

**CICID** : Comité interministériel de la coopération internationale et du développement

**C2D** : Contrat de désendettement et de développement

**EEEOA** : Système d'Échanges d'Énergie Électrique Ouest Africain (WAPP – West African Power Pool)

**DFID** : Department for International Development (UK)

**DR** : Direction Régionale

**DRGS** : Direction Régionale Grand Sahel

**EF** : Expertise France

**FSOA** : Fondation des Savanes Ouest-Africaines

**GIABA** : Groupe Intergouvernemental d'Action contre le Blanchiment d'Argent en Afrique de l'Ouest

**ICC** : Industries culturelles et créatives

**IDE** : Investissements directs étrangers

**MCC** : Millenium Challenge Corporation

**OIM** : Organisation internationale pour les migrations

**POS** : Plan d'orientation stratégique

**PIB** : Produit intérieur brut

**OOAS** : Organisation Ouest Africaine de la Santé

**OSC** : Organisation de la société civile

**SIBC** : Social & Inclusive Business Camp

**UEMOA** : Union économique et monétaire ouest-africaine

**WACA** : West Africa Coastal Areas Program

## Groupe AFD

Le groupe AFD contribue à mettre en œuvre la politique de la France en matière de développement et de solidarité internationale. Composé de l'Agence française de développement (AFD), en charge du financement du secteur public et des ONG, de la recherche et de la formation sur le développement durable, de sa filiale Proparco, dédiée au financement du secteur privé, et bientôt d'Expertise France, agence de coopération technique, le Groupe finance, accompagne et accélère les transitions vers un monde plus juste et résilient.

Nous construisons avec nos partenaires des solutions partagées, avec et pour les populations du Sud. Nos équipes sont engagées dans plus de 4 000 projets sur le terrain, dans les Outre-mer, dans 115 pays et dans les territoires en crise, pour les biens communs – le climat, la biodiversité, la paix, l'égalité femmes-hommes, l'éducation ou encore la santé. Nous contribuons ainsi à l'engagement de la France et des Français en faveur des Objectifs de développement durable (ODD). Pour un monde en commun.

<http://www.afd.fr>

# AGENCE FRANÇAISE DE DÉVELOPPEMENT

Tél. : +33 1 53 44 31 31 – Fax. : +33 1 44 87 99 39  
5, rue Roland Barthes, 75 598 Paris Cedex 12 – France

[www.afd.fr](http://www.afd.fr)

